



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 73601

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place de la religion dans les programmes scolaires. Lors de son discours de vœux au monde éducatif, le 21 janvier dernier, le Président de la République a déclaré qu'il veillerait à ce que l'enseignement laïc des religions fasse l'objet d'une « attention particulière ». L'Observatoire de la laïcité, dans un avis publié après les attentats du mois de janvier dernier, a lui recommandé d'étendre « l'enseignement laïc du fait religieux dès l'école primaire ». En effet, si les religions n'ont pas leur place à l'école publique, institution laïque par nature, il n'en est pas de même de l'enseignement des religions, qui permet de donner aux enfants de la République une distance critique essentielle pour comprendre le monde qui les entoure. Comme l'écrit le romancier Gérard Mordillat, « L'histoire des religions devrait apprendre à réfléchir et accepter de ne pas savoir ». Cette préoccupation pour l'histoire des religions n'est pas récente : en 1989 déjà, le rapport du recteur Joutard pointait son absence dans les programmes. Avec le rapport Debray, rendu public en 2002 à la suite des attentats du 11 septembre aux États-Unis, est apparue la formulation d'« enseignement des faits religieux », que nous utilisons encore aujourd'hui. Parmi ses propositions, ce rapport préconisait que des intervenants dans les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) forment les futurs professeurs à l'enseignement de la laïcité et des faits religieux. Les IUFM ayant été supprimés sous la présidence Sarkozy, ce système de formation ne s'est néanmoins jamais véritablement développé. Et pourtant, pour M. Philippe Gaudin, agrégé de philosophie et responsable de formations sur la laïcité et les faits religieux auprès des enseignants, « tous les jeunes professeurs devraient recevoir une triple formation : à la laïcité, à l'enseignement moral et civique qui sera mis en place à la rentrée, et enfin aux faits religieux ». Il salue donc l'engagement du Gouvernement en faveur de la formation d'un millier de personnels de l'éducation nationale à la laïcité et à l'enseignement moral et civique d'ici la fin de l'année 2016. L'histoire de la laïcité étant indissociable de celle des religions, il souhaite savoir si ces formations comporteront un volet « enseignement des faits religieux ». Il serait possible, à cette fin, de s'appuyer sur les travaux abondants sur les questions de laïcité et de faits religieux, la recherche en la matière étant très dense et dynamique aujourd'hui.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73601

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 845

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)